

**COMMUNIQUÉ**

**CHAMPIONNATS DU MONDE DE SAMBO 2020**

Comme cela a été fait en 2019, sur proposition de la commission haut niveau, la subvention perçue par le CFS au titre de la convention d'objectif permettra de participer aux frais de déplacement des équipes de France Seniors au championnat du monde 2020.

Par décision du Conseil d'Administration du Comité Français de Sambo du samedi 28 novembre 2020, il a été décidé d'étendre, pour cette année, sur le budget propre du CFS, cette participation aux catégories Juniors et Espoirs.

Tous les membres de l'Équipe de France recevront la somme forfaitaire de 250 € de participation au déplacement pour cette compétition.

Maisons-Alfort, le 30 novembre 2020

**Yannick HEVIN**  
Secrétaire Générale du Comité  
Français de SAMBO

